



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse
du 07 au 13 Avril 2018**

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1	Coopération	3
	○ Pascal Plante élu Président de l'Union des CCI de l'océan Indien	
	○ Pascal Plante à la présidence	
1.2	Énergie Renouvelable	6
	○ Énergie renouvelable - Le solaire éclaire Antolojanahary	
	○ Des stations hybrides en renfort	

II. Centres d'intérêts

1.1	Biodiversité Marine	10
	○ Extension des aires marines protégées : 6 zones potentielles de 95 000 km ² identifiées	
1.2	Développement Durable	12
	○ Indian Ocean Tuna factory in Seychelles begins using new wastewater treatment plant	
1.3	Énergie Renouvelable	14
	○ Énergies renouvelables : L'éolienne et le solaire exploités pour une électrification à Ihorombe	
1.4	Environnement	16
	○ Les arbres endémiques de la Réunion stars d'une journée	
1.5	Pêche	18
	○ Gestion des prises accessoires : les Seychelles souhaitent une meilleure utilisation des poissons capturés involontairement en mer	
1.6	Tourisme	20
	○ Tourisme : les arrivées en progression de 8,7%	

Pascal Planté élu Président de l'Union des CCI de l'Océan Indien



L'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'Océan Indien (UCCIIOI) qui rassemble les CCI des Comores, de Madagascar, de Maurice, de Mayotte, de La Réunion et des Seychelles dans le but de favoriser les partenariats économiques et commerciaux entre

entreprises a tenu son Assemblée Générale au sein du **Secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien**.

C'est ainsi que l'organisation de coopération consulaire a renouvelé son Comité Directeur et a élu Pascal Planté, premier Vice-Président de la CCI de La Réunion pour succéder Isabelle Chevreuil après deux années à la Présidence de l'association régionale. « Définir une vision stratégique pour l'économie régionale, développer la connaissance entre les territoires et leurs opportunités et faciliter les partenariats entre acteurs économiques » telles sont les priorités de Monsieur Planté pour son mandat de deux années maximums.

Une mission que l'UCCIIOI entend mener en étroite collaboration avec d'autres acteurs investis dans la coopération économique. C'est dans cette perspective que l'organisation a intégré dans ses statuts une notion de « partenaire associé », ouvrant la possibilité à toute structure menant des activités complémentaires à celles de l'UCCIIOI, de l'intégrer et de s'investir dans la réalisation de projets de coopération. L'UCCIIOI compte aujourd'hui trois partenaires associés, dont deux ont intégré l'organe exécutif de l'organisation : la CCI France-Maurice et le Club Export Réunion.

Le Comité exécutif de l'UCCIIOI est désormais composé comme suit :
Président : Pascal Plante, CCI Réunion
1er VP: Marday Venkatasamy, CCI Maurice
VP chargée des projets : Isabelle Chevreuil, CCI Mayotte
VP chargé de l'administration : Joséphine Andriamamonjarison, CCI Antananarivo
VP chargé des Finances : Oliver Bastienne, CCI Seychelles
VP : Ahmed Bazi, CCI des Comores
Administrateurs : Fédération des CCI de Madagascar, Club Export Réunion, CCI France Maurice »

UCCIOI

Pascal Plante à la présidence

Pascal Plante, premier vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion, a été élu à la présidence de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI). Il succède à Isabelle Chevreuil.

L'UCCIOI, qui regroupe les CCI des Comores, de Madagascar, de Maurice, de Mayotte, de la Réunion et des Seychelles, a tenu récemment son assemblée générale au siège du secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien. Un communiqué émis par l'organisation indique que le nouveau président a fait part de ses grandes priorités pour les deux années à venir: définir une vision stratégique pour l'économie régionale, développer la connaissance entre les

territoires et leurs opportunités et faciliter les partenariats entre acteurs économiques.

L'UCCIOI ajoute qu'elle entend mener sa mission en étroite collaboration avec d'autres acteurs investis dans la coopération économique. C'est dans cette perspective que l'organisation a intégré dans ses statuts une notion de « *partenaire associé* », ouvrant la possibilité à toute structure menant des activités complémentaires à celles de l'UCCIOI, de l'intégrer et de s'investir dans la réalisation de projets de coopération. L'UCCIOI compte aujourd'hui trois partenaires associés, dont deux ont intégré l'organe exécutif de l'organisation: la CCI France-Maurice et le Club Export Réunion.

Nouveau comité exécutif de l'organisation

Président : Pascal Plante, CCI Réunion
1er VP : Marday Venkatasamy, CCI Maurice
VP chargée des projets : Isabelle Chevreuil, CCI Mayotte
VP chargé de l'administration : Joséphine Andriamonjjarison, CCI Antananarivo
VP chargé des Finances : Oliver Bastienne, CCI Seychelles
VP : Ahmed Bazi, CCI des Comores
Administrateurs : Fédération des CCI de Madagascar, Club Export Réunion et CCI France Maurice.



<http://mayotte.orange.fr/actu/reunion/presidence-de-l-uccioi-pascal-plant-succede-a-isabelle-chevreuil.html>



<http://lejournaldemayotte.com/fil-info/presidence-de-luccioi-pascal-plant-succede-a-isabelle-chevreuil/>

Energie renouvelable - Le solaire éclaire Antolojanahary



Dans un village, la plupart des habitants utilisent des bougies et des lampes à pétrole. Le solaire illumine actuellement les foyers du village d'Antolojanahary. Mise à disposition d'une centrale photovoltaïque. L'électricité arrive dans le village d'Antolojanahary, commune rurale de Mahavelona, district d'Ankazobe. Les mille sept cents habitants de ce village Akamasoa existant depuis vingt-neuf ans, se réjouissent de l'accès à la lumière dans leurs ménages. Hier s'est tenue l'inauguration du dispositif permettant au village de jouir non seulement d'une énergie solaire mais également d'une connexion wifi. « Ce poste photovoltaïque pourvoit de la lumière, première nécessité pour les familles pendant le dîner, et pour les enfants qui poursuivent leurs études. Deux cent quarante familles vont en bénéficier pour qu'il puissent charger leurs petits appareils électroniques », fait savoir Alain Orriols, président de Solarplexus. À part la centrale, les partenaires tels que le gouvernement princier de la Principauté de Monaco, la Fondation du Crédit Agricole de La Réunion, l'Union européenne, la région Réunion, la **Commission de l'océan Indien**, la Fondation Telma, ont remis un poste téléviseur, des équipements médicaux comme un moniteur, un défibrillateur, un réfrigérateur pour conserver les produits pharmaceutiques au centre de santé de base du village.

Révolution

Les autorités locales encouragent les habitants à bien entretenir, à prendre soin de la centrale et à utiliser à bon escient les lampes et la batterie. « Le projet est remarquable dans ce village rural où des familles se forment, se développent, profitent des nouvelles technologies et où elles trouvent la

sérénité, l'évolution et le bonheur », expose Didier Robert, président de la région Réunion. Ce dernier explique que des villages éloignés méritent d'obtenir ce genre d'équipement pour qu'ils puissent également connaître une révolution.

Noëline Ravaonirina, agricultrice raconte qu'elle utilise une lampe à pétrole. « Notre vie a beaucoup changé quand nous nous sommes implantés à Antolojanahary. Cette énergie va améliorer nos conditions de vie », partage-t-elle. Chaque ménage a obtenu un kit de deux lampes LED de 15 watts et une batterie rechargeable. Le père Pedro indique que les familles versent la somme de 2 500 ariary à titre de participation car rien n'est gratuit. Rapide, simple, efficace, de proximité et respectueux de l'environnement, ce système photovoltaïque aide les familles à rester dans le village, empêchant ainsi l'exode rural. Dans un futur proche, l'association Akamasoa développera un programme de formation sur les métiers ruraux à l'endroit des jeunes et des paysans.

Farah Raharijaona

CELTEL.BIZ

<https://www.celtel.biz/2018/04/12/energie-renouvelable-le-solaire-eclaire-antolojanahary/>

niooz.fr

<http://madagascar.niooz.fr/energie-renouvelable-le-solaire-eclaire-antolojanahary-24639136.shtml>

Des stations hybrides en renfort



Problématique. Les réalités professionnelles en matière de production de l'électricité ont été abordées durant deux jours par les clubs des électriciens de l'océan Indien. Hier et avant-hier, les représentants des sociétés nationales producteurs et fournisseurs d'électricité dans les États-membres de la **Commission de l'océan Indien (COI)** se sont concertés à dans la

capitale, afin de renforcer la promotion de la coopération entre les compagnies nationales membres du **COI**.

L'idée étant de créer un réseau régional d'entreprises et de centres de recherches actifs sur les thèmes « Énergies renouvelables et efficacité énergétique », à partir des sociétés nationales de l'énergie des pays membres, à savoir la jirama pour Madagascar, la MAMWE pour les Comores, l'EDF France pour La Réunion, la CEB pour Maurice, et la PUC pour les Seychelles. « La jirama projette, cette année, la mise en place de quarante-cinq centrales hybrides de 65MW en régions, dans les capitales provinciales ainsi que la mise en marche des centrales 40MW abimées, faute d'entretien. Sans oublier l'installation d'une centrale photovoltaïque de 20MW », précise Olivier Jaomiary, directeur général de la Jirama.

Dans le même volet des réalités de production, les représentants de ces sociétés nationales de production d'électricité admettent que les contraintes résident aussi dans la gestion des tarifs conformes au coût de production. Selon eux « il s'agit d'épargner les clients à faibles revenus alors que la baisse des tarifs ainsi que l'absence d'investissements affaiblissent le développement du secteur ».

Objectif amélioration

Un problème commun des compagnies membres du club qui ambitionne, malgré tout, d'améliorer le réseau en se penchant sur l'hybridation, le mix

énergétique, l'optimisation du système de distribution et surtout la gestion des problèmes de gouvernance. Des points sur lesquels le club se penchera lors de la prochaine réunion fixée pour le mois de juillet 2018 aux Seychelles. « Une occasion pour la société nationale de l'électricité d'enrichir son plan de redressement 2020 », conclut le directeur général de la jirama.

Harilalaina Rakotobe

CELTEL.BIZ

<https://www.celtel.biz/2018/04/13/jirama-des-stations-hybrides-en-renfort/>

Extension des aires marines protégées : 6 zones potentielles de 95 000 km² identifiées



Une carte représentative des zones potentielles entrant dans le cadre du projet CEPF.

Le lancement du réseau des aires marines protégées « Zombandriake », tend toutefois à rappeler l'importance de la lutte pour la conservation de la biodiversité marine.

C'est une avancée majeure dans la préservation de la biodiversité marine qui a subi les pressions imposées par les hommes. Six zones potentielles ont été identifiées dans le cadre de l'étude technique menée pour le lancement du réseau Vazondriake. Un projet dont l'objectif correspond à la réalisation de la promesse de Sydney effectuée par le Président Hery Rajaonarimampianina lors du VI^e congrès Mondial des Parcs. Ladite promesse qui vise à « tripler les aires marines protégées de la Grande-Île dans les dix années à venir ». Un financement d'environ 9 millions de dollars a été octroyé par la Fondation Tany Meva dans l'optique de la réalisation dudit projet. Comme l'explique Claude Fanohiza, directeur exécutif de la Fondation Tany Meva : « consistant à préserver la biodiversité marine, le projet Zombandriake correspond aux axes principaux de la Fondation. Sur le financement octroyé, 7 millions de dollars proviennent de la grande subvention ou large brunch, et environ 700 milles dollars sont issus des petites subventions ». Il convient de noter qu'une superficie d'environ 95.000 km² a été identifiée dans le cadre de la mise en place des nouvelles aires protégées marines.

Perspective. La réalisation du projet CEPF nécessite toutefois des actions concrètes et tangibles de la part de tous les acteurs œuvrant dans le domaine de la conservation de la biodiversité marine. Comme l'a noté le représentant de l'USAID lors de la cérémonie de restitution des études techniques effectuées à l'American Center Tanjombato, hier. « La préservation de la biodiversité marine requiert des actions conjuguées de tous les acteurs. Ce, afin de faciliter le processus ». La réalisation de ce projet exige également la mise en place de cadre juridique adéquat aux aires marines protégées. Ledit cadre pouvant prendre la manifestation d'un décret

par exemple. Le financement des initiatives menées dans l'optique de protection de la richesse marine entre également en compte dans les initiatives de réalisation. « Il faut un financement durable » peut-on lire dans le résultat de l'étude menée dans le cadre du projet CEPF. Par ailleurs, il convient de noter que l'identification des zones potentielles a été possible, grâce à des initiatives entreprises par Wildlife Conservation Society Madagascar (WCS). Une délimitation de toutes les potentielles aires marines protégées de Madagascar – à partir de données écologiques, climatiques et socioéconomiques – a été menée dans ce cas. Quoi qu'il en soit, la lutte pour la préservation des aires marines protégées contribue de façon concrète au processus de développement durable initié à Madagascar. Un développement qui part des zones locales tirant de grands avantages de l'existence des aires marines protégées.

José Belalahy

Indian Ocean Tuna factory in Seychelles begins using new wastewater treatment plant



The plant will start operating the plant this week, taking waste water from IOT. (Thai Union)
Photo license ①

The Indian Ocean Tuna factory (IOT) is this week implementing plans to produce less and better-quality waste by starting operations in its newly built wastewater treatment plant.

“We will start operating the plant this week, taking waste water from IOT. Before that, we were doing some final tests, but the plant was not operating,”

said Mark Benoiton, the Environment Health and Safety Manager at the factory. Operations will start at 30 percent by adding the necessary bacteria to the tanks. Benoiton told SNA that it will take “three to five months for the bacteria to adapt and grow to get to the full potential of the plant.”

Officially opened on March 26 by the chief executive of Thai Union, Thiraphong Chansiri, the plant will help the tuna canning factory reduce the amount of waste being sent to the landfill by 20 to 25 percent. Thai Union has been investing in the Indian Ocean Tuna factory - the only canning factory in Seychelles- since 2010.

“We expect to take 100 percent of the wastewater from IOT by end of June/beginning of July. During this stage, the bacteria will be adapting, developing, growing and multiplying to the level we need it to be,” said Benoiton.



The byproducts of the treatment plant will be water, which will be released into the sea, and sludge, to be sent to the landfill in a dried form (Thai Union) Photo License: CC-BY



Operations will start at 30 percent by adding the necessary bacteria to the tanks (Thai Union) Photo License: CC-BY

He added that the reason for building the facility is “us being responsible for business and Thai Union being responsible for its overseas investments, we decided that we needed our own wastewater treatment plant to meet the parameter set by the government before the water is discharged into

the sea.” During his visit to Seychelles - a group of 115 islands in the western Indian Ocean - to open the facility, Chansiri said: “it is not only business which is important to Thai Union but also the environment, it is under our sustainability development policy and I do hope that it will create a friendly environment for the islands of Seychelles.” A project worth over \$9.8 million, the tanks within the plants is made out of steel with a special glass coating, protected from the highly corrosive wastewater. It was built by Global Water Engineering, a group of companies specialized in industrial wastewater treatment, water recycling, digestion of Biomass, sludge and slurries, biogas production and reuse, and carbon credits.

The byproducts of the treatment plant will be water, which will be released into the sea, and sludge, to be sent to the landfill in a dried form. Sludge is a thick, muddy residue produced during the factory’s operations.

The sludge will undergo two procedures. During the first one, bacteria will feed off oxygen and protein in the wastewater. Processing will then continue in a digester, where the bacteria in the remaining waste will be broken down. “Breaking down the bacteria inside sludge will eliminate any smells and the problem that we are having today with the sludge going to the landfill,” said Benoiton. The sludge is sent to the landfill today is still active, meaning that it is undergoing decomposition, emitting a foul smell as a result. Once the operation starts in the plant, the sludge ending up on the landfill will be dead, dry and in pellet form. Officials of the company are looking at the possibility of adding value to the deactivated sludge to be used as fertilizer. Benoiton said that more research needs to be carried out to determine the amount of chemical left on the sludge. The canning factory – located at the New Port in Victoria, the capital city - produces between 15 to 18 tons of sludge per day.

By: Salifa Karapetyan, Edited by: Sharon Ernesta

Énergies renouvelables : L'éolienne et le solaire exploités pour une électrification à Ihorombe



Le Président Hery

Rajaonarimampianina a allumé

l'interrupteur dans un foyer équipé de module solaire. (Photo : Nary Ravonjy)

Deux communes rurales, à savoir Andiolava et Satrokala, situées dans le district d'Ihoso, région d'Ihorombe sont désormais électrifiées grâce à l'exploitation des énergies renouvelables notamment l'éolienne et le solaire par la société Tozzigreen Madagascar. C'est une filiale d'une holding italienne Tozzigreen se spécialisant principalement dans ce domaine. A part la production d'énergie, elle effectue également une exploitation agricole à grande échelle s'étalant sur une superficie d'environ 4 000 ha sur le plateau d'Ihorombe. « Nous avons mis en place un système hybride éolien-solaire pour alimenter en énergie notre ferme agricole localisée dans ces deux communes rurales.

En outre, celles-ci sont électrifiées grâce à un protocole d'accord signé avec la région », a déclaré Alessandro Berti, le directeur général de Tozzigreen Madagascar lors du lancement officiel de ce projet d'électrification vendredi dernier dans la commune rurale d'Andiolava avec 250 000 modules solaires. En fait, ce système hybride est composé notamment des installations d'un système éolien dans la commune rurale de Satrokala permettant de fournir une puissance électrique de 60 Kilowattheures ainsi que des modules solaires pour la commune rurale d'Andiolava. « Ce système éolien servira à faire fonctionner notre base, notre distillerie et notre ferme agricole ainsi qu'à assurer l'éclairage public dans la commune. Quant au système solaire, il s'agit de 50 modules solaires d'une valeur totale de 35 000 USD qui seront remis à 50 ménages locaux. Ces modules fonctionnent via un panneau solaire de 120 Watts associé à un boîtier régulateur et une batterie, des lampes LED de 7 Watts ainsi que des prises pour appareils électriques ou pour charger des téléphones portables.

Ce sont des kits solaires très performants. Les ménages bénéficiaires pourront ainsi non seulement avoir de la lumière, mais aussi brancher une télévision et un réfrigérateur », a-t-il expliqué. À travers ce projet pilote, «

nous voulons montrer qu'il est possible de mettre en place des petits réseaux et faire profiter les régions les plus reculées qui n'ont pas encore accès à l'électricité. D'ailleurs, Tozzi Green a déjà déployé 250 000 modules solaires du même type dans des régions très reculées du monde, du côté du Pérou, en Amérique du Sud », a-t-il poursuivi. En outre, la commune rurale d'Andiolava aura également droit à quinze poteaux alimentés par l'énergie solaire en vue d'un éclairage public de la place principale sans oublier la portion de la route nationale traversant cette collectivité décentralisée.

Fournisseur de maïs. En fait, « Tozzigreen soutient les efforts de l'Etat en matière d'électrification à Madagascar en fournissant ces kits solaires sous forme de don. Cela va apporter de la lumière et du développement pour chaque foyer dans la localité bénéficiaire. Cela prouve qu'il est bien possible de travailler en partenariat avec des opérateurs étrangers », a souligné le président Hery Rajaonarimampianina lors de cette cérémonie. Notons que Tozzigreen cultive du maïs sur une vaste étendue de terrain. Avec une hausse moyenne de 20% par an, elle prévoit une production de 20 000 tonnes en 2018. « Depuis quelques années, nous sommes le fournisseur de maïs du Programme alimentaire mondiale qui se charge de la lutte contre la famine dans le Sud ainsi que des industriels dont des producteurs de provende. Et le reste de la récolte non collectée par notre moissonneuse-batteuse sera encore repris par les villageois. Ceux-ci dégrainent les épis.

Et nous, nous les achetons. Ce qui leur permettra d'avoir un revenu direct d'un montant de 310 millions Ar l'an dernier, sans compter les ristournes perçues par les communes. En outre, le site exploitation servira de zone de pâturage des zébus durant la période d'hiver », a évoqué le directeur général de Tozzigreen Madagascar. Et à l'occasion de cette cérémonie, le Chef de l'Etat a remis sept téléviseurs à écran plat avec un abonnement sur canal Sat pour permettre à sept communes dans l'Ihorombe de suivre le mondial en football. Tous les Chefs « fokontany » dans ces sept communes ont également bénéficié de 80 téléphones portables.

Navalona R.

Les arbres endémiques de la Réunion stars d'une journée



Dans le jardin du siège de la DAAF quatre arbres endémiques ont été plantés.

génétique des espèces protégées de notre île.

Notre île abrite 238 espèces végétales protégées endémiques dont 82 sont menacées. Parmi elles on dénombre une cinquantaine d'arbres. À titre de comparaison, on ne recense que cinq arbres endémiques protégés. Lancée aux Etats-Unis en 1872 (voir par ailleurs) la Journée de l'arbre n'avait jamais été relayée dans notre île. La Région Réunion a décidé de faire du 10 avril la Journée réunionnaise de l'arbre. Hier matin à 9h sur le site internet de la Région et sur les réseaux sociaux chacun était invité à mettre en ligne des photos de personnes réalisant une opération de plantation d'un arbre.

Sur la colline de la Providence au siège de la direction régionale de l'ONF qui abrite l'un des cinq arboretums de l'Office à travers l'île, 42 spécimens particulièrement rares ont été mis en terre. Ils viennent enrichir le patrimoine génétique des espèces d'arbres protégées de notre île. « Sur les 50 espèces d'arbres protégés nous en avons 32 dans cet arboretum qui représente un échantillon de ce qui constituait la forêt semi sèche des bas », indique Julien Triolo, responsable du pôle écologique à l'ONF. « Le conservatoire botanique de Mascarin nous a fourni les 42 plants. On trouve notamment deux bois de papaye dont on ne connaît que 50 individus dans le monde tous à la Réunion, deux bois d'éponge. Cet arboretum vient compléter les espèces que nous protégeons dans le milieu. Ici elles sont plus

Environnement. À l'initiative de la Région, la Réunion a célébré hier la première Journée de l'arbre. À travers l'île les plantations se sont multipliées. Dans l'arboretum de l'ONF sur la colline de la Providence, 42 spécimens particulièrement rares ont été mis en terre afin d'enrichir le réservoir

faciles à suivre et à entretenir et nous pouvons récolter des graines qui permettront de perpétuer l'espèce. »

Olivier Rivière, premier vice-président de la Région et maire de Saint-Philippe, Sylvain Léonard, directeur régional de l'ONF et le personnel de la direction régionale appuyés par les ouvriers forestiers MM. Sia-mouroux et Payet ont vigoureusement manié pelles et pioches. Guy Rivière qui après Mafate et Saint-Joseph fut pendant 12 ans l'agent forestier de Saint-Philippe avant de prendre sa retraite était venu pour la circonstance non sans une certaine émotion prêter la main à son fils Olivier.

Alors que les forêts réunionnaises gérées par l'ONF sont de la compétence du Département, Olivier Rivière ne voit pas dans cette manifestation une volonté de la Région de prendre la main. « En me confiant la première vice-présidence, le président Didier Robert a ajouté une délégation supplémentaire celle de la cohérence de l'action publique », rappelle-t-il. "Nous ne devons pas perdre de vue qu'à la Région comme au Département nous devons travailler dans l'intérêt des Réunionnais. Ensemble nous allons définir des chantiers sur lesquels nous pouvons et devons travailler ensemble. Les collectivités ne sont pas en concurrence. »

L'un de ces chantiers pourrait être la lutte contre les espèces invasives. « La Réunion a su préserver ses forêts mais il existe un sujet de préoccupation que sont les espèces invasives », souligne Sylvain Léonard. « La dynamique de lutte a été engagée mais il faut mutualiser les efforts afin de préserver l'environnement. »

Alain Dupuis

Gestion des prises accessoires : les Seychelles souhaitent une meilleure utilisation des poissons capturés involontairement en mer



La première phase de son ministère se concentrera sur les prises accessoires capturées par les senneurs. (Seychelles Fishing Authority)

Le ministère de la Pêches des Seychelles souhaite voir une meilleure utilisation des prises accessoires - les poissons capturés involontairement par les pêcheurs - arrivant au Port Victoria après avoir constaté un intérêt accru de la part des investisseurs, a indiqué un haut responsable.

Ce sont quelques-uns des objectifs de la nouvelle « Politique de gestion des prises accessoires » qui a été approuvée par le Conseil des ministres.

"Depuis le début de la pêche industrielle dans la région, on s'est toujours plaint que les senneurs pêchent des poissons qu'ils ne ciblent pas, ce qu'on appelle des prises accessoires", a déclaré Jude Talma, le secrétaire principal de la pêche. Ces prises accessoires sont larguées en mer, a-t-il ajouté. Par conséquent, certains pays de la région ont demandé que ces prises accessoires soient ramenées à terre afin d'être consommées ou transformées.

« Dans la région, il n'y avait pas de pays pouvant prendre ces prises accessoires ou il n'y avait pas assez de facilités pour qu'ils traitent ces derniers », a expliqué M. Talma. Au cours des cinq dernières années, le ministère a constaté que les particuliers et les investisseurs s'intéressaient de plus en plus au traitement ou à la vente de ces prises accessoires. Par conséquent, le ministère a jugé nécessaire de mettre en place une politique de gestion des prises accessoires.

M. Talma a déclaré à la SNA qu'au cours de la première phase, son ministère se concentrera sur les prises accessoires capturées par les senneurs. Tous les senneurs qui débarquent ou transbordent leur thon à Port Victoria devront débarquer leurs prises accessoires aux Seychelles. Cela s'appliquera également aux palangriers et aux pêcheries semi-industrielles pendant la deuxième phase de la mise en œuvre.

L'année dernière, la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) a approuvé la résolution 17/04 demandant aux pays membres d'interdire le rejet d'espèces non ciblées, sauf s'il s'agit d'espèces interdites ou de poissons impropres à la consommation. Le secrétaire principal a déclaré que cette résolution stimulera la coopération des senneurs battant pavillon des Seychelles. Les navires devront déclarer toutes leurs captures, y compris les prises accessoires, à l'Autorité des pêches des Seychelles (SFA).

"Il y a aussi des observateurs à bord des navires. Cependant, un navire a toujours le droit de rejeter une certaine quantité de poisson en mer, si elles sont impropres à la consommation, ce qui devrait également être rapporté ", a déclaré M. Talma. L'objectif à court terme est de pouvoir traiter la plupart des prises accessoires débarquées aux Seychelles, un groupe de 115 îles dans l'océan Indien occidental. Afin d'éviter le gaspillage, les autorités compétentes autoriseront le transfert d'un certain montant vers d'autres pays.

"Une taxe encore à être déterminé par l'autorité portuaire sera perçue là-dessus. Ce faisant, nous réduirons le gaspillage et le déversement de prises accessoires ", a déclaré M. Talma. Il a ajouté que les propriétaires de bateaux devront stocker ces prises accessoires à la température appropriée avant de les débarquer. Ces poissons seront utilisés pour la consommation tels quels ou en tant que produits à valeur ajoutée, transformés en aliments pour animaux ou utilisés comme appâts par les pêcheurs artisanaux.

Bien que le ministère fournisse une licence aux investisseurs intéressés, le nombre émis sera limité. La politique nouvellement approuvée assurera également la protection des espèces vulnérables et menacées et garantira la durabilité des stocks d'espèces de prises accessoires. Cela permettra également de minimiser les impacts négatifs de la pêche sur le milieu marin.

Par Salifa Karapetyan, édité par Betymie Bonnelame et traduit par Rudie Bastienne

Centres d'Intérêts

Tourisme

12 Avril 2018

<https://www.lemauricien.com/article/tourisme-les-arrivees-en-progression-de-87/>

lemauricien.com

Tourisme : les arrivées en progression de 8,7%



Le nombre de touristes le mois dernier s'est élevé à 119 842, par rapport à 110 271 en mars 2017, soit une progression de 8,7%. Sur la période janvier-mars 2018, le pays a accueilli un total de 356 415 touristes, ce qui représente une hausse de 4,9% comparativement à la période correspondante de l'année dernière.

Après la croissance de 10% notée en février, les arrivées touristiques continuent de croître à un taux relativement élevé. L'augmentation de 8,7% enregistrée le mois dernier est expliquée principalement par la bonne tenue de quatre de nos principaux marchés. Le Royaume-Uni, avec 12 384 touristes, a ainsi affiché une progression de 12,7% alors que le marché allemand, lui, a maintenu le tempo avec 12 312 visiteurs, soit une hausse de 13,3% comparativement à sa performance en mars 2017.

La bonne tenue du marché sud-africain est aussi à souligner, soit de 10 382 arrivées (+39,2%). L'Inde, pour sa part, a réalisé une croissance de 15,3% avec 5 905 arrivées. Ces performances satisfaisantes ont, dans une large mesure, permis de mitiger le recul de la France (-0,2%, à 24 014), notre premier marché global, de La Réunion (-2,2%, à 13 725), premier marché régional, et le nouveau fléchissement du marché chinois (-19,8%, à 4 107).

Il faut noter qu'au niveau de l'Europe, des pays tels l'Italie (2 830 touristes), la Suède (2 071) et la Suisse (3 823) sont tous en progression. La croissance des marchés italien (+16,4%, à 2 830), hollandais (+48,8%, à 1 021), danois (+27,5%, à 1 108) ainsi que tchèque (+52,4%, à 2 281) est également à souligner. Du côté du continent africain, la performance de l'Afrique du Sud a aidé à atténuer le repli du marché réunionnais. Pour ce qui est de l'Asie, le nombre total de visiteurs en mars 2018 a diminué de 4,9% pour s'élever à 15 230. Ce fléchissement s'explique principalement par la contre-performance du marché chinois, compensée en partie par la

croissance de l'Inde. S'agissant de l'Océanie et de l'Amérique, les arrivées ont augmenté de 24,8% et 6,9% respectivement.

Le bilan pour le premier trimestre 2018 indique des arrivées totales de 356 415 (+4,9%), dont 226 225 (+8,3%) en provenance d'Europe. La France affiche un taux positif de 3,3% avec 82 783 touristes, précédant l'Allemagne (+24,2%, à 34 782) et le Royaume-Uni (+8,6%, à 31 396). Dans la région et en Afrique, La Réunion a cédé le pas (-5%, à 39 553) alors que l'Afrique du Sud (+26,3%, à 23 654) maintient sa bonne tenue. Ailleurs, en Asie, les deux principaux marchés – l'Inde (-0,2%, à 17 210) et la Chine (-17,3%, à 18 028) – ont produit des performances en dessous des attentes. En termes de part de marché, la France, avec 23,2%, reste en première position, suivie de La Réunion (11,1%), l'Allemagne (9,8%), le Royaume-Uni (8,8%), l'Afrique du Sud (6,6%), la Chine (5,1%), l'Inde (4,8%), la Suisse (2,9%), l'Italie (2,6%) et la Suède (2,2%).